

Écrit par Olivia F.

Dimanche, 09 Décembre 2018 08:52 - Mis à jour Lundi, 10 Décembre 2018 11:35



Une présentation du nouveau règlement des compétitions apnée piscine a été organisée par la Commission Apnée Régionale Ile de France, avec l'appui de la CNA qui a missionné Patrick Massé, Président adjoint de la CNA et responsable des compétitions piscine. Cette formation permis de comprendre l'esprit du nouveau règlement et d'en intégrer les subtilités, de mettre également à jour des Juges 2ème degré, en prenant notamment appui sur des vidéos tirées du dernier championnat du monde CMAS.

La présentation s'est terminée par un très intéressant retour d'expériences sur les compétitions de Marcq en Bareuil, Epinal et Clamart.

Merci à Patrick d'être venu spécialement d'Angers et merci au 17 participants qui se sentent rassurés pour l'organisation des compétitions futures !

Henri-Pierre Maders
Commission Régionale Apnée IDF